

COMMUNIQUE DE PRESSE

Bruno Lafon élu Président du Centre Régional de la Propriété Forestière de la Nouvelle-Aquitaine

Bruno Lafon, Maire de Biganos, Président de la COBAN, vient d'être élu Président du Centre Régional de la Propriété Forestière de la Nouvelle-Aquitaine.

L'élection, présidée par le Préfet de Région, s'est déroulée le 28 mars à Bordeaux. Elle a permis aux propriétaires forestiers de la région d'accorder leur confiance à Bruno Lafon qui a été élu face à Pierre de La Pomélie, le représentant du territoire Limousin. Bruno Lafon se voit donc investi d'un mandat de 6 ans.

Bruno Lafon se retrouve ainsi à la tête d'un établissement public administratif gérant un territoire de 2,8 millions d'hectares de surfaces boisées, soit le plus vaste de la France métropolitaine. Le Centre Régional de la Propriété Forestière, avec ses 90 000 propriétaires forestiers, représente manifestement un secteur économique de poids dans la région : la filière bois devance en effet l'industrie aéronautique avec plus de 50 000 salariés générant un chiffre d'affaire de près de 10 milliards d'euros.

Engagé depuis de nombreuses années dans les problématiques forestières, Bruno Lafon est un homme d'expérience qui a déjà présidé le Centre Régional de la Propriété Forestière d'Aquitaine et qui dirige actuellement **l'Association Régionale de Défense des Forêts contre l'Incendie (ARDFCI)** et le **Syndicat des sylviculteurs du Sud-Ouest (SSSO)**. La qualité de son expertise dans le milieu forestier et de la gestion des risques a sans doute été déterminante dans sa réélection.

Nouvellement élu, le Président envisage de structurer le Centre Régional de Propriété Forestière autour de quatre pôles de compétence représentant les essences de production majoritaires : Feuillus, Douglas, Pin maritime et Peuplier. Il souhaite également développer la coopération entre les forces vives de la grande région pour répondre au mieux aux enjeux actuels : identifier les débouchés des bois, adapter la sylviculture au marché, gérer et anticiper les risques, maintenir la compétitivité et la pérennité de la production forestière et enfin valoriser la filière bois. Tout ceci en veillant à ce que les documents de gestion durable, comme le *Plan Simple de Gestion*, conserve sa simplicité pour tous les forestiers, mission régalienne incombant au CRPF.

Contact presse : Roland De Lary 06.20.42.97.14/ r.delary@crpfaquitaine.fr

> CNPF-CRPF NOUVELLE-AQUITAINE

Maison de la Forêt
6, Parvis des Chartrons – 33075 Bordeaux Cedex
Tél. : + 33 5 56 01 54 70 – Fax : + 33 5 56 51 28 08
E-mail : bordeaux@crpfaquitaine.fr
SIRET : 180 092 355 00064 - APE : 8413Z
www.crpfaquitaine.fr

> DÉLÉGATION RÉGIONALE DU

CENTRE NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ FORESTIÈRE
Établissement Public National régi par l'article L221-1 du Code Forestier
SIRET 180 092 355 00015 - APE 8431 3Z

➤ 6, Parvis des Chartrons – 33075 Bordeaux Cedex
Tél. : 05 56 01 54 70 - Fax : 05 56 51 28 08
E-mail : bordeaux@crpfaquitaine.fr
www.crpfaquitaine.fr

➤ DÉLÉGATION RÉGIONALE DU
CENTRE NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ FORESTIÈRE
Établissement Public National régi par l'article L221-1 du Code Forestier
SIRET 180 092 355 00015 - APE 8431 3Z

